

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Examens pour l'obtention du brevet de capacité

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et les aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu dans l'ordre suivant :

Lundi 29 et mardi 30 juin : Epreuves écrites pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, Gambach ;

Mardi 14 et mercredi 15 juillet : Examens oraux pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, Gambach ;

Jeudi 16 juillet : Examens des candidates pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, et des candidats pour quelques branches spéciales, à l'Ecole normale de Hauterive ;

Mardi 14 juillet : Examens des candidats au brevet de maîtresses d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach.

L'horaire déterminera l'ordre des branches pour chaque série et chaque sexe.

Les demandes d'inscription, accompagnées des certificats prévus par les règlements, doivent être déposées au bureau de la Direction de l'Instruction publique, le 10 juin au plus tard.

Fribourg, le 18 mai 1925.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

GEORGES PYTHON.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Bulle, le jeudi 2 juillet, à 2 ½ heures, à l'Ecole ménagère.

Si le temps est de l'argent, il serait bon de l'économiser et surtout de ne pas le faire perdre aux autres. Or, aujourd'hui, l'homme exact passe pour un phénomène dont on raille la manie. Le moindre rendez-vous fait perdre une demi-journée parce que l'un de ceux qui doivent être là n'y est pas. Les maîtresses de maison ne savent plus à quelle heure faire servir un diner et, quand les convives sont là, c'est la cuisinière qui est en retard. On remet au lendemain tout ce qu'on devait faire l'avant-veille. Les jeunes gens n'ont plus de montre — c'est un genre — et l'heure est devenue celle de leur bon plaisir. Ce ne sont pas des occupations ou des plaisirs qui les retardent, mais seulement une négligence qui s'accroît, un manque de volonté, une absence de discipline. Bien rares sont ceux qui règlent leur journée d'avance et trouvent moyen de faire tout ce qu'ils ont à faire. Cette inexactitude a beaucoup plus d'importance qu'on ne l'imagine, et c'est la marque d'esprits dont la volonté est détendue et dérégulée, ce qui est peut-être assez inquiétant.